

**ANNEXE 1**

**Réductions de droits de douane accordées par le Canada à la Suisse**

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
02.10	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats.		
0210.1	Viandes de l'espèce porcine :		
0210.12.00	Poitrines (entrelardées) et leurs morceaux	En franchise	En franchise
0210.19.00	Autres	En franchise	En franchise
0210.20.00	Viandes de l'espèce bovine	En franchise	En franchise
04.04	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, non dénommés ni compris ailleurs.		
0404.90	Autres		
0404.90.10	Dans les limites de l'engagement d'accès	6,5 %	En franchise
04.05	Beurre et autres matières grasses provenant du lait; pâtes à tartiner laitières.		
0405.20	Pâtes à tartiner laitières		
0405.20.10	Dans les limites de l'engagement d'accès	7 %	En franchise